

*Questions orales***LES CHANTIERS MARITIMES**

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LA PRÉSUMÉE DÉCLARATION DU MINISTRE RELATIVEMENT À LA RATIONALISATION DES CHANTIERS MARITIMES AU QUÉBEC

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, je désire poser une question au ministre d'État (Petites entreprises).

Pourquoi a-t-il induit en erreur la population de Sorel quand, la semaine dernière, il a dit aux 2000 manifestants sur la Colline parlementaire que jamais le gouvernement n'avait donné au président de la *Versatile Vickers* un mandat de rationaliser les chantiers maritimes au Québec? Pourquoi a-t-il dit cela?

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur le Président, je continue encore à dire que nous n'avons jamais donné à M. Saunders un mandat de rationaliser ou de fermer quoi que ce soit à Sorel ou n'importe où ailleurs au Québec.

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT PEUT CONFIRMER QU'IL Y AURA DES DISCUSSIONS EN VUE D'ÉLABORER UNE POLITIQUE NAVALE CANADIENNE

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Dans ce cas, monsieur le Président, je pose une question supplémentaire.

Le ministre peut-il confirmer maintenant devant la Chambre qu'il va respecter l'engagement qu'il a pris devant ces 2,000 personnes de Sorel, qu'il y aurait une discussion entre tous les chantiers et tous les syndicats pour élaborer une politique navale canadienne?

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur le Président, je pourrais me passer des commentaires du député libéral, le «fermeur d'entreprises».

Monsieur le Président, je peux dire que, la semaine dernière, j'ai été heureux de rencontrer les gens de Sorel et de les rassurer sur ce qui se passait au Québec... plus que cela, d'arrêter cette politique négative que les députés libéraux font, de parler de fermetures, de fermetures et de fermetures. C'est uniquement le député de Montréal—Sainte-Marie qui parle de fermetures ici, monsieur le Président.

* * *

● (1450)

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LES PRIX DU DIESEL, DU MAZOUT ET DU CARBURANT D'AVION

M. J. R. Ellis (Prince Edward—Hastings): Monsieur le Président, la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a remporté un beau succès en faisant baisser le prix de l'essence.

Des voix: Oh, oh!

M. Ellis: Quand la ministre, ou son secrétaire parlementaire, pourra-t-elle nous annoncer qu'elle a réussi à faire baisser le prix du diesel qu'utilisent les camions sur nos routes, le prix du mazout pour les personnes âgées et, en particulier, le prix du carburant d'avion qui est encore particulièrement élevé?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Quand le moment sera venu, monsieur le Président.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA PRÉSENCE DE SUBSTANCES TOXIQUES DANS LES RÉCOLTES ET DANS LES DENRÉES ALIMENTAIRES

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Environnement. Comme le ministre le sait, des études scientifiques successives ont permis de déceler la présence de substances toxiques dans les récoltes et dans les denrées alimentaires. Étant donné que le public s'intéresse de plus en plus aux questions de santé, le ministre peut-il s'engager à faire faire immédiatement une étude sur la présence de substances chimiques toxiques dans les denrées alimentaires, basée sur un échantillon national étendu?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Oui, monsieur le Président. C'est une requête raisonnable. Nous y réfléchissons, mon ministère et moi. C'est une étude importante de Kate Davies, faites sous les auspices de la Commission internationale mixte, financée en partie par le gouvernement fédéral, qui a éveillé certains soupçons. Cette étude était relativement limitée puisqu'elle portait seulement sur sept substances chimiques toxiques et non sur la vaste gamme de produits chimiques toxiques sur lesquels le député veut faire faire une étude. Compte tenu de la situation, je prends bonne note des doléances du député, et mon ministère aussi.

LA SUSPENSION DE LA PUBLICATION DES AVIS DE TEMPÊTE

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, pendant qu'il étudie cette proposition—et j'espère que cela ne prendra pas trop de temps—le ministre peut-il reprendre la publication des avis de tempête qu'il avait suspendue ou du moins faire le nécessaire pour rétablir Le centre de toxicologie de Guelph que le ministre des Finances a supprimé dans son budget de novembre 1984?